

Département du Gers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres

En exercice : 6
Présents : 6
Votants : 6

Commune de TRAVERSERES

Séance du 16 décembre 2025

Objet

Demande de
subventions et plan de
financement travaux de
la chapelle d'Aulin

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2025

Étaient présents : ANTAJAN-BERNADOT Joris, BARASZ Olivier, KOVACICEK Corinne, LATAPIE Jean-Luc, LE TALLEC Sophie et PAU André

N° de délibération

20251207

Madame LE TALLEC Sophie est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du besoin de remplacement de la totalité des ouvrants de la chapelle d'Aulin et expose le plan de financement dans le cadre des demandes de subvention :

DÉPENSES

• Travaux	5 005.17 €
<u>TOTAL</u>	<u>5 005.17 €</u>

RECETTES

• Subvention DETR	40 %	2 002 €
• Subvention DÉPARTEMENT	20 %	1 001 €
• Autofinancement	40 %	2 002.17 €

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, délibère et décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires aux demandes de subvention au titre de la DETR et auprès du Conseil Départemental et de valider le plan de financement proposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,
Olivier BARASZ



Monsieur le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication et sa réception par le représentant de l'État.